



Grand Théâtre
de Québec
Québec

RAPPORT ANNUEL

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

2013.2014

 Grand Théâtre
de Québec
Québec 

SOMMAIRE



| | |
|--|-----------|
| LETTRE À LA MINISTRE | 2 |
| MOT DE LA PRÉSIDENTE | 3 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 4 |
| Activités du conseil d'administration | 6 |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL | 8 |
| PRÉSENTATION | 12 |
| Mission | 12 |
| Un lieu de diffusion unique | 12 |
| REVUE DES ACTIVITÉS | 13 |
| Synthèse de la programmation | 13 |
| Fréquentation par salle | 13 |
| SPECTACLES ET ACTIVITÉS | 14 |
| RESSOURCES HUMAINES | 18 |
| Effectif et personnel régulier | 18 |
| RESSOURCES FINANCIÈRES | 19 |
| Rapport de la direction | 19 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 20 |
| États financiers | 22 |
| EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES | 38 |
| Développement durable: suivi du plan d'action 2009-2013 | 38 |
| Politique de financement des services publics | 46 |
| Emploi et qualité de la langue française | 47 |
| La diversité : une valeur ajoutée | 47 |
| Mesures de réduction de dépenses | 47 |
| Accès à l'information et protection des renseignements personnels | 47 |
| CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE | 48 |
| COMMANDITAIRES | 49 |

RÉDACTION
L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

PHOTO EN COUVERTURE
André Kedl

CONCEPTION VISUELLE DE LA COUVERTURE
Vanessa Ricard

INFOGRAPHIE
Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION
Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Hélène David
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2014.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Une fois de plus, fidèle au mandat qui lui est confié par l'État québécois, le Grand Théâtre de Québec a offert, au cours de l'exercice 2013-2014, une saison artistique riche et diversifiée qui, soir après soir, a illuminé la vie culturelle de Québec et de sa région. Enthousiastes, les citoyens ont répondu en grand nombre aux invitations que lui ont lancées les organismes résidents, les producteurs externes et la Société du Grand Théâtre de Québec.

Cette rencontre fertile entre les désirs des spectateurs et une programmation unique en son genre est le fruit d'un travail d'équipe exemplaire grâce auquel l'organisation a su maintenir le cap sur les objectifs définis dans le plan stratégique endossé par le conseil d'administration de la Société; dans le cadre de la saison en cours, cet important outil de développement stratégique demeure la référence essentielle quant aux actions prioritaires permettant d'optimiser les ressources et de rejoindre un public toujours plus vaste.

Attentif aux défis posés par le contexte actuel des finances publiques, le Grand Théâtre s'est efforcé de répondre aux attentes du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il continuera à le faire, tout en déployant toute son énergie pour préserver l'essence de sa mission de démocratisation de la culture. Il s'agit là d'un défi de taille pour l'équipe du Grand Théâtre qui doit réussir à faire plus avec beaucoup moins. À cet égard, je dois souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe de gestionnaires qui a fait preuve de créativité et d'ouverture face aux changements qui s'imposent et qui n'a ménagé aucun effort pour optimiser nos ressources et trouver des pistes de solutions.

Le développement des affaires demeurera donc plus que jamais au cœur de nos préoccupations et se traduira par l'application de mesures concrètes s'inscrivant dans la foulée des actions amorcées au cours de la saison qui s'achève. De plus, dans cette optique de renouvellement continu de nos pratiques, les réflexions et échanges amorcés en 2013-2014 avec nos vis-à-vis de la Place des Arts se poursuivront et nous permettront assurément d'identifier des pistes de collaboration porteuses de bénéfices mutuels. Encore une fois, je salue le travail des gestionnaires qui, depuis juillet 2014, ont participé activement et sérieusement à la démarche de rapprochement et de mutualisation du Grand Théâtre et de la Place des Arts.

En des années où, partout, l'équilibre dans le milieu de la diffusion est plus précaire que jamais, la mise en opération, à Québec, d'un nouvel amphithéâtre ajoutant plus de 20 000 sièges à l'offre actuelle constituera une source

importante de défis pour l'ensemble des diffuseurs existants. Dans le cadre des changements qu'engendrera cette situation nouvelle, la Société du Grand Théâtre devra agir avec une rigueur extrême afin de maintenir sa position dans un secteur d'activité déjà hautement compétitif.

Dans ce contexte, le positionnement du Grand Théâtre dans son milieu représentera un enjeu des plus significatifs. À la faveur des travaux de réfection de l'enveloppe extérieure de l'édifice, rendus nécessaires par la dégradation des façades de béton érigées à la fin des années 1960, la Société du Grand Théâtre souhaite redessiner l'aménagement paysager du quadrilatère, de manière à en faire un véritable pôle d'attraction qui, à l'instar des grandes places publiques de partout dans le monde, inscrira cet important complexe culturel au cœur de la vie et de l'imaginaire des citoyens. Le Grand Théâtre deviendra ainsi le cœur d'un vaste espace animé qui dynamisera son quartier et sa ville, à la faveur d'événements artistiques rassembleurs ouverts à tous les citoyens ainsi qu'aux milliers de visiteurs qui, chaque année, découvrent la capitale nationale du Québec.

Alors que s'amorce une nouvelle saison, le bilan positif qu'inspire la saison 2013-2014 nous rappelle l'ampleur des efforts déployés par tous ceux qui favorisent la poursuite de la mission confiée au Grand Théâtre. Cette année encore, les membres du conseil d'administration de la Société ont partagé leur expertise afin d'éclairer la voie sur laquelle est engagée notre institution. À tous ces collègues, à toute l'équipe et aux organismes résidents, je souhaite adresser mes remerciements sincères pour leurs contributions généreuses et essentielles.

Je tiens également à remercier le gouvernement du Québec ainsi que la ministre de la Culture et des Communications, pour le soutien qu'ils apportent à notre organisation. Dans le contexte des nouveaux défis que nous réservent les prochaines années, leur appui sera plus que jamais crucial afin que l'équilibre du milieu de la diffusion des arts de la scène à Québec soit préservé et renforcé. Grâce à cet appui, le Grand Théâtre et ses partenaires pourront continuer de répondre avec passion au désir des Québécois de vivre les riches émotions que savent si bien partager les meilleurs créateurs d'ici et d'ailleurs.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Madame Suzanne Gagné ●

Nomination: 25 janvier 2010

Fin du mandat: 25 janvier 2015

M^e Suzanne Gagné est associée du cabinet Létourneau Gagné S.E.N.C.R.L. Admise au Barreau du Québec en 1995, elle pratique en litige civil et commercial. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Québec de 2006 à 2010 et du Conseil général du Barreau du Québec de 2007 à 2010. Elle a siégé et siège encore sur plusieurs comités de son ordre professionnel. De 2010 à 2013, elle a présidé le comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec. En 2012, elle a été nommée avocate émérite par le Barreau du Québec en raison de l'excellence de sa pratique et de son rayonnement au sein de la profession d'avocat.

Président-directeur général

Monsieur Marcel Dallaire ●●●

Nomination: 6 avril 2010

Fin du mandat: 6 avril 2015

Marcel Dallaire est actif dans le domaine des arts, de la culture et des grands événements depuis 1975. D'abord associé au secteur du théâtre, il a collaboré par la suite au développement de plusieurs entreprises et institutions culturelles d'importance à titre d'expert-conseil, de directeur et d'administrateur. Parmi celles-ci, on y retrouve notamment Les Grands Feux Loto-Québec, le Festival d'été de Québec, le Carrefour international de théâtre, le Cirque du Soleil, le Conseil francophone de la chanson et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Il a aussi présidé le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

Vice-président

Monsieur Alain Lemay

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 10 mars 2014

Monsieur Lemay est président de Lemay Michaud Architecture Design Québec et Montréal. Il est membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1978, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec depuis 1979 (président 1994-1995) et de l'Ordre des architectes de l'Ontario depuis 2001. Il s'est impliqué activement au sein du Festival d'été de Québec (1991-2009 et président de 1996 à 1998). Il siège également au sein de plusieurs comités de travail de Québec. En 2002, l'École d'architecture de l'Université Laval lui remet le prix «*Les Grands noms de l'École d'architecture*».

● Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

●● Comité de vérification

●●● Comité de la galerie d'art

Secrétaire

Monsieur François Taschereau ●

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 13 juin 2016

François Taschereau est musicien et producteur de spectacles. Il a produit le *Fidelcho* du collectif Fidelplasma. Auparavant homme d'affaires, il a créé et dirigé pendant vingt-cinq ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires et dirigée à titre de chef de la direction. Il siège sur le conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Johane Desjardins ●● | ●●●

Nomination: 6 mai 2004

Fin du mandat: 10 mars 2014

Au cours de sa carrière, Madame Desjardins a œuvré dans le milieu des communications, des relations publiques, de l'organisation d'événements et de la production de concerts. Parallèlement, elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation de Lauberivière et membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale. Depuis 2008, la pomiculture est devenue son centre d'intérêt principal.

Monsieur Jean-François Fournier ●●

Nomination: 10 mars 2010

Fin du mandat: 10 mars 2014

M^e Jean-François Fournier pratique en droit corporatif, fusion et acquisition d'entreprises, en financement des entreprises et en droit immobilier à titre d'associé au sein du cabinet Rivard Fournier, avocats. M^e Fournier est membre du Barreau du Québec depuis 1986, ayant précédemment obtenu un baccalauréat en droit (LL.B.), un diplôme en droit notarial (D.D.N.) et une maîtrise en droit (LL.M.) à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il a pratiqué le droit dans les plus prestigieuses firmes d'avocats canadiennes et québécoises. M^e Fournier a été membre de plusieurs conseils d'administration au sein de divers organismes. M^e Fournier est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.



Monsieur Gilles Moisan ●●

Nomination: 16 janvier 2007

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur Moisan, comptable professionnel agréé (FCPA, FCA), a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Gilles Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec-secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur-général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Madame Madeleine Nadeau ●●●

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Cardiologie et de

Pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de concertation et de développement de la région de la Capitale-Nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil supérieur de l'éducation.

Madame Louise Clément ●

Nomination: 13 juin 2012

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion, de la planification stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle a aussi siégé comme administratrice à l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2013-2014, le conseil d'administration a siégé à neuf (9) reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2013-2014, le comité a tenu deux (2) rencontres portant essentiellement sur les sujets suivants :

- l'évaluation du président-directeur général ;
- l'analyse des conditions de travail du personnel non syndiqué, professionnel et d'encadrement ;
- l'analyse de recommandations soumises par le comité de vérification concernant certains contrôles internes du service de la paie.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, de l'intégrité de l'information financière et des états financiers, de même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a tenu cinq (5) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- le rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 août 2013 ;
- le suivi des états financiers mensuels ;
- l'analyse du budget 2013-2014 et sa mise à jour et l'analyse du budget 2014-2015 ;
- la recommandation au conseil d'administration de la politique de gestion des risques ;
- l'analyse de la cartographie des risques.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

| RÉUNIONS | Conseil d'administration | Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines | Comité de vérification |
|------------------------|--------------------------|---|------------------------|
| | (9 réunions) | (2 réunions) | (5 réunions) |
| Administrateur | | | |
| Suzanne Gagné | 9/9 | 2/2 | 3/5* |
| Alain Lemay | 6/9 | – | – |
| François Taschereau | 5/9 | 2/2 | – |
| Marcel Dallaire | 9/9 | 1/2 | 5/5 |
| Johane Desjardins | 7/9 | – | 5/5 |
| Jean-François Fournier | 7/9 | – | 5/5 |
| Gilles Moisan | 8/9 | – | 5/5 |
| Madeleine Nadeau | 8/9 | – | – |
| Louise Clément | 7/9 | 2/2 | – |

* Madame Suzanne Gagné assiste aux réunions du comité de vérification sur une base volontaire.



RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

| | Rémunération totale ² |
|--|----------------------------------|
| Président-directeur général – Marcel Dallaire ¹ | 173 132 \$ |
| Directrice de l'administration – Nathalie Bélanger | 127 074 \$ |
| Directeur de la programmation – Michel Côté | 117 194 \$ |
| Chef du service de la billetterie – Jean Lemieux | 104 940 \$ |
| Chef des services scéniques – Michel Desbiens | 102 260 \$ |

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base, le boni reçu et la contribution de la Société à l'assurance collective et au fonds de pension. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et les cotisations professionnelles. En 2013-2014, aucun boni au rendement n'a été versé.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



À l'aube d'une nouvelle saison prometteuse dans laquelle l'équipe du Grand Théâtre s'investit une fois de plus avec confiance et enthousiasme, le bilan de l'année écoulée confirme que les orientations privilégiées par notre institution lui ont permis de remplir pleinement sa mission et de relever de nombreux défis. C'est avec un sentiment de fierté que nous revenons sur les réalisations qui ont marqué la saison 2013-2014.

Carrefour artistique intimement lié à l'évolution culturelle de la ville de Québec, de la région et de l'Est du Québec, le Grand Théâtre a continué de se développer tout au long de l'année, afin de remplir le mandat important qui lui est confié par l'État québécois : faire rayonner les arts de la scène dans toute leur diversité auprès du plus vaste public possible. C'est pour ce public que nous travaillons et l'accueil qu'il a su réserver à nos propositions artistiques ainsi qu'à celles de nos partenaires, démontre que les efforts déployés ont rejoint ses attentes.

En dépit de la conjoncture particulière entourant la diffusion des arts au Québec et dans le monde, le travail incessant mené par tous ceux qui, à un titre ou à un autre, œuvrent au Grand Théâtre, a de nouveau porté fruit : les 339 représentations à l'affiche cette année ont en effet accueilli 253 650 spectateurs dans la Salle Louis-Fréchette et dans la Salle Octave-Crémazie, de même que dans les foyers. Malgré une légère diminution du nombre de représentations, notre complexe culturel a maintenu son taux d'assistance moyen pour une troisième année consécutive, et ce, dans un marché qui continue de tourner au ralenti.

Les productions et coproductions de la Société, mettant à l'affiche créateurs émergents et artistes de renom, ont constitué 20% de la programmation totale de la saison. En complément de cette offre, les spectacles présentés par les producteurs externes ont totalisé 29% des représentations proposées. Enfin, cette année encore, le public a pu apprécier les programmations respectives des organismes résidents du Grand Théâtre ; l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec furent ainsi responsables de 51% de la proposition totale.

PARTENAIRES ET COMPLICES

Les partenariats développés avec les compagnies résidentes et avec de nombreux organismes phares de la diffusion favorisent la mise en commun d'expertises complémentaires et fournissent à notre public d'innombrables occasions d'être en contact étroit avec un éventail de disciplines qui, chaque saison, sous un même toit, composent un panorama représentatif des tendances marquantes en arts de la scène.

Du côté de l'Orchestre symphonique de Québec, l'arrivée du réputé chef Fabien Gabel en tant que directeur musical s'est manifestée de manière éclatante à travers une saison foisonnante durant laquelle les mélomanes ont pu apprécier des œuvres majeures du répertoire, de même que des œuvres moins connues. La saison fut aussi marquée par des rencontres inédites : présenté à la Salle Louis-Fréchette en collaboration avec le Théâtre de la Bordée, *Le Songe d'une nuit d'été* mariait habilement l'œuvre de Shakespeare et la musique de Mendelssohn ; autre moment magique de la saison, la rencontre entre l'Orchestre et Patrick Watson a transporté spectateurs et musiciens à la faveur de soirées de très grande complicité.

Au Théâtre du Trident, l'année fut remarquable à tous égards. Conçue par le très talentueux Robert Lepage, *Les Aiguilles et l'opium*, coproduite avec Ex Machina, Canadian Stage et le Théâtre du Nouveau Monde, a fourni au public du Trident l'occasion d'apprécier le travail d'un autre artiste exceptionnel : Marc Labrèche, qui reprenait le rôle créé par Lepage, dans une nouvelle mise en scène à couper le souffle. Au terme de cette saison récompensée de nombreuses distinctions prestigieuses, *Le Bourgeois gentilhomme*, dans une relecture psychédélique signée Martin Genest, a à la fois désarçonné certains spectateurs et provoqué un engouement phénoménal qui a bien démontré l'ouverture du public québécois à des propositions artistiques audacieuses et novatrices.

Fidèle à son habitude, le Festival d'opéra de Québec a présenté une quatrième édition étoffée qui a réservé aux amateurs des moments riches et intenses. Grandiose et spectaculaire, le *Requiem* de Verdi a connu un succès bien mérité, dans une production imposante signée Paolo Micciché. De même, *L'Enfant et les Sortilèges*, mis en scène par Philippe Soldevila, a conquis autant le public que les médias, unanimes à célébrer la créativité de l'œuvre.



De gauche à droite: **Le Théâtre du Trident • Ballet Jörgen Canada • American Idiot • Blue Man Group**



Au Club musical de Québec, la nouvelle directrice artistique, Marie Fortin, a présenté une première saison fort appréciée, dont le spectacle d'ouverture a fait vivre des émotions intenses à un public ravi; la prestation du pianiste cubain Jorge Luis Prats a confirmé l'existence d'un talent unique alliant fougue et délicatesse d'une manière qui confine au miracle, comme l'ont souvent rapporté les médias et les mélomanes d'ici et d'ailleurs.

En danse, la saison 2013-2014 a révélé des œuvres fortes qui témoignent de la vitalité des chorégraphes et danseurs québécois, en plus de fournir une vitrine de premier choix aux artistes étrangers dont les créations parcourent le monde. Les liens développés avec La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec et avec Danse Danse de Montréal ont continué de livrer leurs fruits, favorisant des rencontres fertiles entre le public et des propositions artistiques de portée universelle. De plus, le retour, toujours très attendu, du ballet *Casse-Noisette* a comblé petits et grands qui, une fois encore, se sont laissés emporter par la féerie et la grâce de cette œuvre éternelle.

Autre partenaire de choix pour le Grand Théâtre, le Conservatoire de musique de Québec a, cette année encore, contribué à la présentation des Midis Musique qui fournissent aux étudiants l'occasion d'approfondir leur formation tout en se familiarisant avec le lien essentiel qui les unit aux spectateurs.

UN PARTENARIAT PROMETTEUR

Formulée au cours de la saison 2013-2014 par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, la demande de rapprochement et de mutualisation du Grand Théâtre et de la Place des Arts a généré un exercice de réflexion et de discussions qui a mobilisé tous nos gestionnaires depuis juillet 2014. Dans le contexte actuel des finances publiques, cet exercice conjoint vise à mettre en place un partenariat d'affaires et des alliances stratégiques entre les deux institutions. L'objectif est clair : dégager des pistes de collaboration et de mise en commun d'outils ou d'activités pouvant mener à des économies budgétaires, à une efficacité accrue et au partage de bonnes pratiques, tant sur les plans administratif, opérationnel que commercial. En raison des missions imparties aux deux organismes, il importe que les solutions mises de l'avant puissent non seulement viser l'intérêt économique mais également être porteuses de développement à l'égard de la diffusion culturelle auprès des citoyens.

OUVERTURE AU PUBLIC

Quant aux objectifs de médiation culturelle et de développement de public que nous soutenons, la Société du Grand Théâtre a poursuivi son travail en agissant sur plusieurs fronts. La collaboration étroite établie avec l'Orchestre symphonique a continué de favoriser l'accès de nombreux groupes d'enfants de milieux populaires et de groupes scolaires aux matinées de l'Orchestre. Aussi, dû au contexte budgétaire actuel, même si nous avons dû nous résigner à en diminuer le nombre d'activités, les séries Croissants-Musique et Midis Musique, qui proposent près d'une trentaine de représentations, ont favorisé le rapprochement entre les artistes et le public, dans un environnement intime suscitant l'ouverture réciproque. On doit aussi souligner la participation aux Journées de la culture, dont le succès témoigne bien de l'intérêt porté par les citoyens aux arts de la scène. Enfin, le public a également pu nourrir sa curiosité en participant aux causeries d'avant-spectacle, destinées à favoriser le dialogue et la découverte.

GESTION ET CRÉATIVITÉ

Comme c'est le cas partout dans le monde, le secteur hautement concurrentiel de la diffusion des arts de la scène au Québec est en mutation profonde. Les causes, multiples, ont fait l'objet d'études qui démontrent la complexité du phénomène; les effets, importants, sont mesurables tant en termes de mises en production que de revenus disponibles. Dans ce contexte générateur de nombreux défis, le Grand Théâtre est heureux d'avoir su préserver l'essence de sa mission.

La réflexion, le dialogue et la collaboration de tous les membres de l'équipe – employés, gestionnaires, membres du conseil d'administration – ont été déterminants à cet égard. Les solutions créatives, les décisions éclairées et les actions novatrices qui en ont résulté ont pris plusieurs formes : optimisation des ressources humaines, financières et matérielles; multiplication des partenariats; conception de stratégies de développement et de fidélisation de nouveaux publics; accroissement de la visibilité de l'organisme; renforcement de l'efficacité organisationnelle; développement de nouveaux outils de gestion; mise en place de mesures assurant la relève du personnel et le maintien des expertises; intégration de technologies conformes aux besoins actuels du marché.



M. Olszewski



Jean-François Lablanc



De gauche à droite : Carrefour international de théâtre • Danse Lhasa Danse

Grâce à l'ensemble de ces mesures, et en dépit de compressions budgétaires importantes survenues au cours des quatre dernières années, le Grand Théâtre demeure en contrôle de sa situation financière, conserve un taux de fréquentation enviable et maintient le cap sur ses objectifs. Alors que la situation financière du gouvernement du Québec requiert des efforts de la part de toutes les composantes de l'État, notre organisation entend contribuer activement et dans la mesure des moyens dont elle dispose, à l'atteinte de l'objectif fixé par le premier ministre et la ministre de la Culture et des Communications, tout en maintenant son engagement envers la démocratisation des arts de la scène.

Concrètement, la Société du Grand Théâtre poursuivra sa démarche de diversification de ses sources de financement dans un marché de plus en plus saturé où un nombre croissant d'organismes publics et privés se partagent des revenus en déclin. Une fois de plus, la créativité de toute l'équipe, l'excellence de nos installations et la qualité de notre programmation constitueront nos meilleurs atouts.

SAVOIR RECONNAÎTRE SES FORCES

L'ouverture, en septembre 2015, d'un nouvel amphithéâtre à configuration variable qui ajoutera, selon les soirs, de 3500 à 20 000 sièges à l'offre actuelle en matière de divertissement à Québec, a fait couler beaucoup d'encre au cours de la saison 2013-2014. Dès la mise en vente des spectacles qui seront présentés dans cette nouvelle salle, ce sont plusieurs centaines de milliers de billets qui s'ajouteront annuellement à ceux habituellement disponibles sur le marché du spectacle à Québec; nous croyons que cette situation nouvelle aura un impact sur la répartition du dollar-loisir et du dollar-commandite. En collaboration étroite avec le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, le Grand Théâtre assume un rôle clé dans les réflexions et les discussions qui se poursuivent à ce sujet au sein du milieu de la diffusion. En plus d'avoir favorisé l'établissement d'un lien permanent avec Québecor, gestionnaire du nouvel amphithéâtre, cet exercice de concertation a mis en lumière l'importance d'accentuer la collaboration entre tous, de manière à s'arrimer en vue d'un développement pérenne de notre secteur d'activité, ce qui permettra à toutes les parties en cause, notamment la population, d'être gagnantes.

Pour le carrefour culturel important dont nous avons la responsabilité, la réussite, dans ce nouveau contexte, passera assurément par la poursuite du travail de valorisation de l'expérience client. Depuis plus de quarante ans,

saison après saison, spectateurs et artistes nous confirment que l'expérience proposée dans nos salles est unique; il s'agit d'une expérience à échelle humaine alliant les plus hauts critères de qualité acoustique à une proximité physique exceptionnelle entre le public et les artistes. Il en résulte un lien intime et fécond grâce auquel créateurs et spectateurs partagent l'émotion avec une authenticité et une intensité exceptionnelles. Cette caractéristique permet au Grand Théâtre de se distinguer et de proposer des moments inoubliables aux citoyens qui s'y réunissent. C'est là un des éléments qui fait sa force et qui le rend unique.

Le maintien des actifs et de l'intégrité architecturale du complexe demeure donc crucial pour son avenir. Au cours des prochaines années, il se traduira, grâce à l'appui du ministère de la Culture et des Communications, par des investissements appropriés dans les infrastructures techniques et dans l'édifice.

UNE PRÉSENCE FORTE AU CŒUR DE LA VILLE

Au cours de la dernière saison, la réfection de l'enveloppe extérieure de l'édifice conçu par l'architecte Victor Prus a mobilisé beaucoup d'énergie. Confirmée à l'automne 2013, la dégradation graduelle des façades a nécessité la tenue de travaux visant trois objectifs principaux: assurer la sécurité des usagers de l'édifice et de son pourtour (spectateurs, artistes, personnel, passants); préserver l'intégrité du bâtiment et de la célèbre murale de Jordi Bonet; enfin, maintenir et poursuivre le développement du Grand Théâtre comme pôle culturel de la capitale nationale. Avec le soutien et la complicité du ministère de la Culture et des Communications, nous avons pu agir promptement afin de réaliser les actions requises par l'urgence de la situation; par la suite, nous avons amorcé un processus visant à identifier des solutions à la fois viables à long terme et économiquement réalistes pour l'État.

Par ailleurs, au cours de la saison 2013-2014, la mise en lumière de l'édifice a franchi une étape avec l'inauguration officielle à laquelle ont participé les musiciens de l'Orchestre symphonique, sous la direction du chef Fabien Gabel. Au fil des mois, l'édifice s'est drapé de multiples couleurs visant à souligner et commémorer maints événements et anniversaires publics. Suscitant des réactions très positives, la mise en lumière de l'édifice a ainsi contribué à rendre le Grand Théâtre plus visible et mieux intégré dans son quartier et dans sa ville, tel que prévu au plan stratégique.



De gauche à droite: **Daniel Bélanger • Ingrid St-Pierre • Boucar Diouf • Mix⁴**

Cette affirmation accrue de la présence de l'institution au cœur de son milieu constitue un objectif incontournable pour notre organisation. Situé à la jonction de plusieurs quartiers dynamiques, le quadrilatère du Grand Théâtre est un carrefour achalandé où transitent quotidiennement des milliers de travailleurs, étudiants, résidents et usagers. Pourtant, depuis sa mise en fonction en 1971, le complexe culturel est circonscrit par un aménagement paysager qui, plutôt que d'attirer et accueillir les citoyens, leur fait obstacle et les maintient à distance.

Plus de quarante ans après son inauguration, il est temps de régler ce problème afin que le Grand Théâtre puisse remplir pleinement son rôle dans la trame urbaine en nouant des liens plus étroits avec son milieu.

Il ne fait aucun doute que les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure de l'édifice fourniront une opportunité importante de contribuer à l'atteinte de cet objectif. En effet, les interventions majeures qui seront réalisées sur les façades entraîneront nécessairement d'importantes altérations à l'aménagement paysager qui entoure le bâtiment. À la faveur du chantier qui permettra de remettre le quadrilatère en état, nous souhaitons procéder au réaménagement des espaces entourant l'édifice.

À l'instar des grands centres de diffusion européens et nord-américains, le Grand Théâtre pourra ainsi s'entourer d'une place publique accueillante et animée qui attirera citoyens et visiteurs. Dans cette optique, la revitalisation du pourtour de l'édifice de même que l'aménagement d'une esplanade reliant la façade Est du bâtiment et le parc de l'Amérique-française favoriseraient le développement d'un espace public convivial propice à la présentation de spectacles, à l'animation et au partage d'expériences communes par les citoyens. Ce réaménagement, qui s'inscrit dans la foulée de la mise en lumière de l'édifice, permettrait de redéfinir les liens du Grand Théâtre avec son quartier et d'affirmer son rôle en tant que pôle culturel accueillant et rassembleur, au cœur de la colline parlementaire.

Ce faisant, le Grand Théâtre s'inscrirait dans un réseau de places publiques significatives s'étendant du Musée national des beaux-arts du Québec jusqu'au Musée de la civilisation de Québec, en passant par Place d'Youville, les jardins de l'Hôtel-de-Ville et la terrasse Dufferin, contribuant ainsi à la création d'une trame urbaine à la mesure d'une capitale touristique et culturelle.

UNE ÉQUIPE GAGNANTE

Au terme d'une autre saison fertile en émotions, les résultats obtenus et les projets en cours démontrent à quel point notre organisation est privilégiée de pouvoir compter sur une équipe créative et engagée qui lui permet de poursuivre sa mission avec succès, malgré les hauts et les bas du marché de la diffusion. C'est pourquoi je tiens à remercier tous les membres du personnel, grâce à qui l'expérience vécue par les artistes et par les spectateurs demeure unique, faisant du Grand Théâtre un centre de diffusion réputé de par le monde.

De même, j'aimerais adresser mes remerciements aux membres du conseil d'administration, ainsi qu'à Madame Suzanne Gagné qui en assume la présidence, pour tout le travail accompli au cours de la saison 2013-2014. Merci également à tous nos partenaires d'affaires et collaborateurs de longue date, pour leur appui inestimable.

Au nom de toute l'équipe, je désire également remercier de manière toute particulière les artistes d'ici et d'ailleurs qui ont généreusement partagé leur vision et leurs émotions avec le public. À travers leurs modes d'expression respectifs, ils ont su toucher le cœur des Québécois et stimuler leur imaginaire soir après soir, contribuant ainsi à enrichir l'identité culturelle de la capitale nationale et de sa région.

Enfin, je souhaite remercier tous nos fidèles spectateurs qui, cette année encore, nous ont accordé leur confiance et sont venus en grand nombre, portés par leur amour de la culture. Votre participation aux activités offertes en nos murs constitue la raison d'être du Grand Théâtre. Grâce à vous, sa mission prend tout son sens.

Merci et à bientôt!

MARCEL DALLAIRE

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis plus de 40 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes le plus large éventail des arts de la scène dans la grande région de Québec ; d'autre part, procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2013-2014

| Salle Louis-Fréchette | NOMBRE DE SPECTACLES | NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS | NOMBRE DE SPECTATEURS | POURCENTAGE D'ASSISTANCE | PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS |
|------------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|--------------------------|---|
| Opéra | 4 | 13 | 17 472 | 81% | 0 |
| Concerts symphoniques | 18 | 28 | 34 855 | 77% | 0 |
| Récitals et concerts | 6 | 6 | 6 219 | 56% | 0 |
| Danse | 5 | 10 | 13 757 | 77% | 10 |
| Variétés | 16 | 22 | 29 280 | 75% | 6 |
| Ciné-conférences | 8 | 28 | 32 617 | 63% | 0 |
| Humour | 9 | 13 | 20 912 | 88% | 0 |
| Comédie musicale | 2 | 4 | 5 135 | 71% | 0 |
| Exercices pédagogiques | 5 | 5 | 760 | 100% | 0 |
| Fonctions privées | 7 | 8 | 12 836 | 91% | 0 |
| Jeune public | 8 | 13 | 12 067 | 93% | 2 |
| | 88 | 150 | 185 910 | 76% | 18 |

| Salle Octave-Crémazie | NOMBRE DE SPECTACLES | NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS | NOMBRE DE SPECTATEURS | POURCENTAGE D'ASSISTANCE | PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS |
|-----------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|--------------------------|---|
| Théâtre | 8 | 124 | 52 458 | 83% | 0 |
| Variétés | 10 | 10 | 3 615 | 75% | 10 |
| Fonctions privées | 2 | 2 | 1 010 | 100% | 0 |
| Opéra | 1 | 5 | 1 292 | 67% | 0 |
| Humour | 2 | 6 | 2 985 | 98% | 6 |
| Danse | 4 | 7 | 2 735 | 87% | 4 |
| | 27 | 154 | 64 095 | 82% | 20 |

SYNTHÈSE DE LA FRÉQUENTATION PAR SALLE

| | ASSISTANCE TOTALE | NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS | POURCENTAGE D'ASSISTANCE | PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------------|--------------------------|---|
| Louis-Fréchette | 185 910 | 150 | 76% | 18 |
| Octave-Crémazie | 64 095 | 154 | 82% | 20 |
| SOUS-TOTAL | 250 005 | 304 | - | 38 |
| Foyer de la salle Louis-Fréchette | 4 186 | 37 | 100% | 30 |
| TOTAL | 254 191 | 341 | 77% | 68 |

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

| | LOUIS-FRÉCHETTE | OCTAVE-CRÉMAZIE | FOYERS |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------|
| Représentations | 150 | 154 | 37 |
| Montage, démontage et répétitions | 59 | 65 | - |
| TOTAL | 209 | 219 | 37 |



Yo Hoikung

De gauche à droite: **Cloud Gate Dance Theatre of Taiwan • Hommage à Vienne**



Edouard Bernier



SPECTACLES ET ACTIVITÉS

La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2013-2014 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom oeuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent ses préoccupations et ses aspirations.

Salle Louis-Frédette

Steve Hackett
 Fred Pellerin
 Blue Man Group
 Pierre Lapointe
 Daniel Bélanger
Cabaret
 Sugar Sammy
 Shen Yun Performing Arts
American Idiot
Ne me quitte pas: un hommage à Jacques Brel
 La Troupe artistique nationale de Beijing
 avec Vincent Bélanger
 Thomas Fersen
 Louis-José Houde
 Philip Phillips
 Steeve Desgagné et son Graceband
 Nana Mouskouri
Premier Ciel présente Harmonium
 The Musical Box
 François Bellefeuille
 Oliver Jones Trio et Josée Aidans
 Festival Grand Rire de Québec
Mix⁴
 Films Séville – *Il était une fois les Boys*

Salle Octave-Crémazie

Tigran
 Boucar Diouf
 Luce Dufault
 Ingrid St-Pierre
 Marco Calliari
 Ian Kelly
 Michel Rivard
 Patrice Michaud
 Yoav
 Émile Proulx-Cloutier
 Les Denis Drolet
 Daniel Clarke Bouchard

Danse

Depuis plusieurs années, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2013-2014, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

PPS Danse – *Danse Lhasa Danse*
 Ballet Jörgen Canada – *Roméo & Juliette*
 Compagnie Marie Chouinard – *Henri Michaux: Mouvements + Gymnopédie*
 Cloud Gate Dance Theatre of Taiwan – *Songs of the Wanderers*
 Compagnie Olivier Dubois – *Tragédie*
 Kidd Pivot – *The Tempest Replica*
 Les Grands Ballets Canadiens de Montréal – *Casse-Noisette*
 La Troupe Esplamago
 Vitrine O Vertigo / Bourse Rideau



Étienne Dionne



Stéphane Bourgeois



Fabrice Boissière



De gauche à droite : **Daniel Clarke Bouchard** • **Émile Proulx-Cloutier** • **Nelson Freire** • **Shen Yun Performing Arts**

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public nombreux des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens et étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

Concert d'ouverture, Rencontre Emanuel Ax et Fabien Gabel

La sublime Jennifer Larmore avec Fabien Gabel

La virtuose russe Alina Pogostkina avec Fabien Gabel

Émouvante symphonie no 3 de Brahms avec Michael Francis et Nicolas Dautricourt

Tchaïkovski la force du destin avec Jacques Lacombe et Darren Lowe

Patrick Watson avec Stéphane Laforest

Shéhérazade : Mille et Une Nuits avec Alexander Shelley et Nicolas Altstaedt

À la recherche du chant perdu avec Andrei Feher et Théâtre Platyus

Catherine Major avec Fabien Gabel

Brahms : avec Fabien Gabel et Marc-André Hamelin

Marc Hervieux avec Stéphane Laforest

Lefèvre joue Rachmaninov avec Stéphane Laforest et Alain Lefèvre

Alain Lefèvre et la relève avec Stéphane Laforest et les élèves du programme Musique-études de l'école secondaire La Seigneurie

Jérémie à la poursuite de ses rêves avec Andrei Feher, Lucie Roy et Isabelle Guilbeault narratrice

Bertrand Chamayou : Grande Première avec Fabien Gabel

Stauss : poème symphonique avec Fabien Gabel, Robert Langbein, Blair Lofgren et François Paradis

Le 50^e anniversaire du Chœur de l'OSQ avec Jean-Marie Zeitouni, Hélène Guilmette, Philippe Sly, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Soirée au théâtre avec Fabien Gabel, Jacques Leblanc et la Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec

Brel immortel avec Stéphane Laforest et Bernard Bruel

Fougue et sensualité avec Fayçal Karoui et Karen Gomyo

Magnificat de Bach avec Fabien Gabel, Kimy McLaren, Leslie Ann Bradley, Allyson McHardy, Thomas Cooley, Stephen Hegedus, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Chœur polyphonique de Lévis
Hommage à Vienne

Récitals et concerts

Pour sa 123^e saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis des milliers de mélomanes.

Le Club musical de Québec

Jorge Luis Prats, pianiste

Nelson Freire, pianiste

Christian Tetzlaff, violoniste, Lars Vogt, pianiste

Quatuor Ébène

Natalie Dessay, soprano colorature,

Philippe Cassard, pianiste

Daniel Müller-Schott, violoncelliste, Simon Trpceski, pianiste

Opéra

Pour sa quatrième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec le *Requiem* de Verdi. De plus, l'Opéra de Québec a présenté, comme à son habitude, une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

L'Opéra de Québec

Madama Butterfly

Le Gala de l'Opéra de Québec

Macbeth

Festival d'opéra de Québec

L'Enfant et les Sortilèges

Le Jugement dernier (Requiem de Verdi)

Ciné-conférences

Une fois de plus, les Québécois ont pu faire le tour de la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, en passant par l'océan Pacifique, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépaysé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.



De gauche à droite: **Les Grands Ballets Canadiens de Montréal • Ian Kelly • Fabien Gabel et l'OSQ • Kidd Pivot**



Les Grands Explorateurs

Ma Provence
Québec
Sydney-Bruxelles
La Mongolie
La Louisiane
Birmanie
Venise
Andalousie

Théâtre

Toujours aussi dynamique, le Théâtre du Trident a continué de revisiter le répertoire théâtral mondial tout en faisant une large place à des œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

Les Aiguilles et l'opium de Robert Lepage
L'Absence de guerre de David Hare
Albertine en cinq temps de Michel Tremblay
Mois d'août, Osage County de Tracy Letts
Le Bourgeois gentilhomme de Molière
Les Mécènes ont 18 ans

Carrefour international de théâtre

L'Histoire révélée du Canada français 1608-1998
d'Alexis Martin

Party de bureau

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Skarazula
Maz
Vincent Gagnon
Quatuor Mains Libres

QW4RTZ

Trio Jérôme Beaulieu
Litania Projekt
Joss Tellier

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Antoine Trépanier, basson et Cédric B. Ménard, clarinette
Émilie Auclair, violon et Emmanuel Bernier, ténor
Paola Curcio Rizzato, violoncelle et Élisabeth Forest
Cummings, trombone

Alejandro Calzadilla, violoncelle et Noémi Vachon, alto
Gaspard Daigle, contrebasse et William De Giuli,
percussion

Charlotte Paradis, alto et Julie Villeneuve, hautbois
Étienne Chénard, violon et Julie Potvin-Turcotte, flûte
Étienne Chénard, violon, Manuella Gagnon, piano
et Rosemarie Duval Laplante

Pier Martel-Harvey, clarinette et Manuella Gagnon, piano
Carolane Tremblay, piano et Guillaume Turcot, saxophone
William de Giuli, percussion et Jean-Michel Dubé, piano
Musique de chambre: Dominic Veilleux, baryton et Laura
Trottier, piano, Romain Rocher, violon

Musique de chambre: Jean-Philippe Mc Clish, baryton
et Brigitte Legendre, piano; Musique de chambre:
Véronique Noreau, saxophone et Rosemarie
Duval Laplante, piano; Musique de chambre:
Jean-Sébastien Blais, hautbois, Gaspard Daigle,
contrebasse et Ariane Filion-Thériault, piano

Journée de la culture

Pour une dix-septième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.



Sylvie-Ann Paré



Étienne Dionne



Laurence Labat



Louise Leblanc

De gauche à droite: **Compagnie Marie Chouinard • Michel Rivard • Louis-José Houde • Fred Pellerin • Opéra de Québec**

Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviabiles dans le monde des arts visuels, la Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec.

- Nathalie St-Pierre, acrylique
- Ginette Laberge, acrylique sur toile
- Christine Nadeau, acrylique
- Michel Nigen, acrylique
- Gisèle Bouliane, œuvres récentes sur métal
- Viviane G., acrylique et techniques mixtes sur toile et plexiglass
- Manif d'art 7
- Collectif OctaVie, technique mixte

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre s'est fait un devoir de mettre son expertise au service de ces clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

- Ville de Québec, arrondissement de Beauport avec Marie-Élaine Thibert
- Gala de la Fédération québécoise des municipalités Portage
- Ville de Québec, arrondissement de la Cité-Limoilou avec Mes Aïeux
- CARRA
- Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
- Caisse Desjardins Desjardins du Centre-Ville de Québec, centre Québec-Est
- Académie Ste-Marie – Commission scolaire des Premières-Seigneuries
- Fondation de l'École des Ursulines de Québec
- Fondation Cité Joie
- Lancement de saison – Le Théâtre du Trident

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 31 postes au 31 août 2014. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

| CENTRE DE RESPONSABILITÉ | EFFECTIF |
|--------------------------------------|-----------|
| Direction générale | |
| Direction générale | 2 |
| Sous-total | 2 |
| Services à la clientèle | |
| Marketing et communications | 3 |
| Accueil | 1 |
| Billetterie | 6 |
| Sous-total | 10 |
| Direction de la programmation | |
| Programmation | 1 |
| Services scéniques | 10 |
| Sous-total | 11 |
| Direction de l'administration | |
| Administration | 3 |
| Immeuble | 5 |
| Sous-total | 8 |
| Total | 31 |

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2014

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcel Dallaire*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nycos Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Chef de service

Caroline Fortin
Technicienne en information

Vanessa Ricard
Secrétaire

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Gill Lapointe
Chef polyvalent

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Marie-Claude Lapointe
Préposée aux ventes

Suzanne Huot
Préposée aux ventes

Manon Desrochers
Préposée aux ventes

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Nathalie Bélanger*, CPA, CA
Directrice de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Steeve Dombrowski
Frigoriste électricien A2

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steve Simard
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

* Membre du comité de gestion



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

La directrice de l'administration,

NATHALIE BÉLANGER, CPA, CA

Québec, le 10 décembre 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2014 ainsi que les états des résultats, de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui



doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

| | Augmentation (Diminution) En dollars | |
|--|---|-------------|
| | 2014 | 2013 |
| État de la situation financière | | |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec | 20 202 042 | 20 118 913 |
| Subventions reportées du gouvernement du Québec | 16 581 140 | 15 635 096 |
| Dette nette | (3 620 902) | (4 483 817) |
| Excédent cumulé | 3 620 902 | 4 483 817 |
| État des résultats | | |
| Subventions du gouvernement du Québec | (862 915) | (640 817) |
| Excédent annuel | (862 915) | (640 817) |

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

MICHEL SAMSON, CPA AUDITEUR, CA

Québec, le 10 décembre 2014.

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014
(en milliers de dollars)



| | 2014 Budget | 2014 Réel | 2013 Réel |
|---|-----------------------|---------------------|---------------------|
| REVENUS | | | |
| Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4) | 2 755 | 2 755 | 2 799 |
| Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations | 6 432 | 3 130 | 2 777 |
| Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec | – | 1 325 | 1 325 |
| Billetterie | 1 595 | 1 530 | 1 690 |
| Services scéniques | 1 265 | 1 119 | 1 301 |
| Présentation de spectacles (note 5) | 1 000 | 1 280 | 690 |
| Location de salles | 983 | 965 | 1 068 |
| Stationnements | 233 | 232 | 188 |
| Commandite | 130 | 96 | 103 |
| Services à la clientèle | 118 | 103 | 112 |
| Intérêts | 20 | 33 | 28 |
| Autres | 33 | 36 | 90 |
| | 14 564 | 12 604 | 12 171 |
| CHARGES | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 3 534 | 3 692 | 3 795 |
| Frais généraux – bâtisse | 1 898 | 1 900 | 1 887 |
| Frais artistiques | 871 | 793 | 461 |
| Frais financiers (note 6) | 600 | 565 | 634 |
| Entretien et réparations de la bâtisse | 579 | 477 | 454 |
| Frais de vente de la billetterie | 542 | 573 | 643 |
| Publicité | 230 | 277 | 262 |
| Gardiennage | 270 | 281 | 291 |
| Achats, entretien et réparations d'équipements | 220 | 145 | 147 |
| Transport et communications | 62 | 56 | 71 |
| Fournitures | 56 | 44 | 41 |
| Honoraires professionnels | 48 | 7 | 54 |
| Location d'équipements | 29 | 16 | 16 |
| Stationnements | 18 | 33 | 11 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 900 | 2 995 | 2 825 |
| | 10 857 | 11 854 | 11 592 |
| EXCÉDENT ANNUEL | 3 707 | 750 | 579 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

EXCÉDENT CUMULÉ

AU 31 AOÛT 2014

(en milliers de dollars)



| | 2014 | 2013 |
|--------------------------|--------------|------------|
| EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT | 862 | 283 |
| Excédent annuel | 750 | 579 |
| EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN | 1 612 | 862 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2014

(en milliers de dollars)



| | 2014 | 2013 |
|--|-----------------|-----------------|
| ACTIFS FINANCIERS | | |
| Encaisse | 734 | 1 087 |
| Dépôts à terme (note 7) | 1 506 | 1 700 |
| Débiteurs | 469 | 468 |
| Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (note 8) | 170 | 196 |
| | 2 879 | 3 451 |
| PASSIFS | | |
| Emprunts bancaires (note 9) | 5 054 | 3 790 |
| Dépôts – vente de billets | 1 830 | 1 629 |
| Charges à payer et frais courus (note 10) | 884 | 1 950 |
| Intérêts courus | 137 | 166 |
| Subventions reportées du gouvernement du Québec | 7 953 | 9 279 |
| Dette à long terme (note 11) | 15 198 | 15 931 |
| | 31 056 | 32 745 |
| DETTE NETTE | (28 177) | (29 294) |
| ACTIFS NON FINANCIERS | | |
| Charges payées d'avance | 549 | 534 |
| Fournitures | 85 | 87 |
| Immobilisations corporelles (note 12) | 29 155 | 29 535 |
| | 29 789 | 30 156 |
| EXCÉDENT CUMULÉ (note 13) | 1 612 | 862 |

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUZANNE GAGNÉ

ALAIN LEMAY

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014
(en milliers de dollars)



| | 2014 Budget | 2014 Réel | 2013 Réel |
|---|------------------------|----------------------|----------------------|
| EXCÉDENT ANNUEL | 3 707 | 750 | 579 |
| Variation due aux immobilisations corporelles | | | |
| Acquisitions | (4 033) | (2 615) | (2 855) |
| Amortissement | 1 900 | 2 995 | 2 825 |
| | 1 574 | 1 130 | 549 |
| Variation des charges payées d'avance | – | (15) | (23) |
| Variation des fournitures | – | 2 | (5) |
| | – | (13) | (28) |
| Diminution de la dette nette | 1 574 | 1 117 | 521 |
| DETTE NETTE AU DÉBUT | (29 294) | (29 294) | (29 815) |
| DETTE NETTE À LA FIN | (27 720) | (28 177) | (29 294) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014
(en milliers de dollars)



| | 2014 | 2013 |
|--|----------------|----------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent annuel | 750 | 579 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 995 | 2 825 |
| Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec | (1 326) | (1 325) |
| Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15) | (683) | 1 364 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 1 736 | 3 443 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition de placements | (255) | (600) |
| Produits de cession de placements | 350 | 600 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | 95 | - |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (2 814) | (2 522) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations | (2 814) | (2 522) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Emprunts bancaires | 1 264 | (431) |
| Augmentation de la dette à long terme | 1 852 | 3 330 |
| Remboursement de la dette à long terme | (2 585) | (2 170) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 531 | 729 |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (452) | 1 650 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 1 687 | 37 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15) | 1 235 | 1 687 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Revenus

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

AUTRES REVENUS

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Actifs financiers

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Passif

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

FOURNITURES

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

| | |
|---|--------|
| Bâtisse | 30 ans |
| Ajouts et réparations majeures à la bâtisse | 15 ans |
| Équipement technique de scène | 10 ans |
| Ameublement et équipement de bureau | 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. RÉSULTATS PAR FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

| | 2014 | | | | 2013 |
|--|----------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------|---------------|
| | FONDS DES OPÉRATIONS | FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL | FONDS DES IMMOBILISATIONS | TOTAL | |
| REVENUS | | | | | |
| Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement | 2 755 | – | – | 2 755 | 2 799 |
| Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations | – | – | 3 130 | 3 130 | 2 777 |
| Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec | – | – | 1 325 | 1 325 | 1 325 |
| Billetterie | 1 530 | – | – | 1 530 | 1 690 |
| Services scéniques | 1 119 | – | – | 1 119 | 1 301 |
| Présentation de spectacles | 1 280 | – | – | 1 280 | 690 |
| Location de salles | 965 | – | – | 965 | 1 068 |
| Stationnements | 232 | – | – | 232 | 188 |
| Commandite | 96 | – | – | 96 | 103 |
| Services à la clientèle | 103 | – | – | 103 | 112 |
| Intérêts | 33 | – | – | 33 | 28 |
| Autres | 36 | – | – | 36 | 90 |
| | 8 149 | – | 4 455 | 12 604 | 12 171 |
| CHARGES | | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 3 692 | – | – | 3 692 | 3 795 |
| Frais généraux – bâtisse | 1 900 | – | – | 1 900 | 1 887 |
| Frais artistiques | 793 | – | – | 793 | 461 |
| Frais financiers | – | – | 565 | 565 | 634 |
| Entretien et réparations de la bâtisse | 446 | – | 31 | 477 | 454 |
| Frais de vente de la billetterie | 573 | – | – | 573 | 643 |
| Publicité | 255 | 22 | – | 277 | 262 |
| Gardiennage | 281 | – | – | 281 | 291 |
| Achats, entretien et réparations d'équipements | 141 | – | 4 | 145 | 147 |
| Transport et communications | 56 | – | – | 56 | 71 |
| Fournitures | 44 | – | – | 44 | 41 |
| Honoraires professionnels | 7 | – | – | 7 | 54 |
| Location d'équipements | 16 | – | – | 16 | 16 |
| Stationnements | 33 | – | – | 33 | 11 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | – | – | 2 995 | 2 995 | 2 825 |
| | 8 237 | 22 | 3 595 | 11 854 | 11 592 |
| (DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL | (88) | (22) | 860 | 750 | 579 |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 210 119 \$ (2013 : 1 174 092 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 25 469 \$ (2013 : 26 506 \$).

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 564 534 \$ (2013 : 635 268 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 494 662 \$ (2013 : 565 821 \$) et sur l'emprunt bancaire de 69 743 \$ (2013 : 69 034 \$).

7. DÉPÔTS À TERME

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,00% et dont l'échéance est le 29 septembre 2014. | 501 | - |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 2,07% et dont l'échéance est le 7 octobre 2014. | 500 | 500 |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80% et dont l'échéance est le 7 octobre 2015. | 255 | 250 |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80% et dont l'échéance est le 5 décembre 2018. | 250 | - |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,00% et échu le 9 septembre 2013. | - | 600 |
| Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,04% et échu le 7 octobre 2013. | - | 350 |
| | 1 506 | 1 700 |

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice correspondent à 27 762 \$.

8. SUBVENTION À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2014 et 2013, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 30 novembre 2014, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 12 763 476 \$ (2013 : 14 433 006 \$).

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 581 357 \$ portant intérêt au taux des billets grille. | 1 200 | 962 |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille. | 962 | 604 |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 435 816 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille. | 870 | 157 |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille. | 777 | 28 |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 464 399 \$ portant intérêt au taux des billets grille. | 650 | - |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 013 536 \$ portant intérêt au taux des billets grille. | 538 | 1 507 |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 277 750 \$ portant intérêt au taux préférentiel. | 57 | - |
| Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 533 987 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille. | - | 532 |
| | 5 054 | 3 790 |

Au 31 août 2014, le taux préférentiel est de 3 % (2013 : 3 %) et celui des billets grille 1,55 % (2013 : 1,52 %).

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

| | 2014 | 2013 |
|--|------------|--------------|
| Créditeurs et frais courus | 557 | 1 649 |
| Salaires | 103 | 64 |
| Avantages sociaux | 30 | 30 |
| Provision pour les congés de maladie et les vacances | 194 | 207 |
| | 884 | 1 950 |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

| | Taux effectif | 2014 | 2013 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021. | 3,28 % | 4 496 | 5 135 |
| Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023 | 3,11 % | 3 072 | 3 378 |
| Taux fixe de 2,698 %, remboursable par versements annuels en capital de 537 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018. | 2,86 % | 2 678 | – |
| Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024. | 3,41 % | 1 307 | – |
| Taux fixe de 2,336 %, remboursable par versements annuels en capital de 169 775 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017. | 2,52 % | 677 | – |
| Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020 | 5,03 % | 662 | 772 |
| Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022. | 3,14 % | 640 | 720 |
| Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018 | 4,27 % | 505 | 605 |
| Taux fixe de 1,877 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 740 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2018. | 2,08 % | 421 | – |
| Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016 | 4,77 % | 349 | 523 |
| Taux fixe de 2,579 %, remboursable par versements annuels en capital de 219 832 \$ jusqu'au 15 juillet 2015. | 2,76 % | 219 | 439 |
| Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016 | 4,84 % | 172 | 258 |
| Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 | 4,33 % | – | 2 066 |
| Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 | 2,86 % | – | 492 |
| Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 | 2,86 % | – | 487 |
| Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 | 4,34 % | – | 422 |
| Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013 | 4,34 % | – | 422 |
| Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013 | 5,50 % | – | 212 |
| | | 15 198 | 15 931 |

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

| | | | |
|------|-------|-------------------|-------|
| 2015 | 2 662 | 2018 | 2 181 |
| 2016 | 2 442 | 2019 et suivantes | 5 813 |
| 2017 | 2 181 | | |

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2014 | | | 2013 | | |
|---|--------------------------|----------------------|---------------|--------------------------|----------------------|---------------|
| | COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE | AMORTISSEMENT CUMULÉ | NET | Coût ou valeur attribuée | Amortissement cumulé | Net |
| Terrain | 4 622 | – | 4 622 | 4 622 | – | 4 622 |
| Bâtisse | 23 901 | 15 948 | 7 953 | 23 901 | 14 623 | 9 278 |
| Ajouts et réparations majeures à la bâtisse | 23 240 | 9 007 | 14 233 | 21 257 | 7 748 | 13 509 |
| Équipement technique de scène | 8 860 | 6 650 | 2 210 | 8 302 | 6 295 | 2 007 |
| Ameublement et équipement de bureau | 590 | 511 | 79 | 555 | 483 | 72 |
| Équipement informatique | 394 | 336 | 58 | 356 | 309 | 47 |
| | 61 607 | 32 452 | 29 155 | 58 993 | 29 458 | 29 535 |

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Ajouts et réparations majeures à la bâtisse | 1 984 | 2 339 |
| Équipement technique de scène | 558 | 457 |
| Ameublement et équipement de bureau | 35 | 10 |
| Équipement informatique | 38 | 51 |
| | 2 615 | 2 857 |

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 310 783 \$ (2013 : 509 504 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2014.

13. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 622 000 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles principalement pour l'entretien ménager et la sécurité. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

| | |
|------|--------------|
| 2015 | 695 |
| 2016 | 592 |
| 2017 | 329 |
| | 1 616 |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

| | 2014 | 2013 |
|----------------|--------------|--------------|
| Encaisse | 734 | 1 087 |
| Dépôts à terme | 501 | 600 |
| | 1 235 | 1 687 |

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Débiteurs | (1) | 151 |
| Subvention à recevoir du gouvernement du Québec | 26 | 50 |
| Fournitures | 2 | (5) |
| Charges payées d'avance | (15) | (23) |
| Frais reportés liés aux dettes | - | 77 |
| Dépôts - vente de billets | 201 | 298 |
| Charges à payer et frais courus | (867) | 906 |
| Intérêts courus | (29) | 27 |
| Revenus perçus d'avance | - | (40) |
| Subventions reportées du gouvernement du Québec | - | (77) |
| | (683) | 1 364 |

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 573 954 \$ (2013 : 585 568 \$).

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieur (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2014, le taux de cotisation de la Société pour le RRAS est de 14,38 % (2013 : 12,30 %) de la masse salariale cotisable.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 182 482 \$ (2013 : 176 726 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Provision pour les congés de maladie et les vacances

| | 2014 | | | 2013 |
|--|-------------------|------------|------------|------------|
| | CONGÉS DE MALADIE | VACANCES | TOTAL | Total |
| Solde au début | 32 | 175 | 207 | 208 |
| Charge de l'exercice | 49 | 294 | 343 | 371 |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (51) | (305) | (356) | (372) |
| Solde à la fin | 30 | 164 | 194 | 207 |

Cette provision est incluse au poste «Charges à payer et frais courus».

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

| | 2014 | 2013 |
|---|--------------|--------------|
| Encaisse | 734 | 1 087 |
| Dépôts à terme | 1 506 | 1 700 |
| Débiteurs | 377 | 468 |
| Subvention à recevoir du gouvernement du Québec | 170 | 196 |
| | 2 787 | 3 451 |

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 août 2014, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2014, un montant de 91 643 \$ a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente, de la Société au 31 août est de 239 523 \$ (2013 : 403 792 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Moins de 30 jours | 174 | 250 |
| De 30 à 59 jours | 9 | 18 |
| De 60 à 89 jours | 13 | 27 |
| 90 jours et plus | 51 | 116 |
| | 247 | 411 |
| Provision pour créances douteuses | (7) | (7) |
| Autres débiteurs | 137 | 64 |
| | 377 | 468 |

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme à la note 11.

L'échéance estimative pour les dépôts-ventes de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 1 695 422 \$ (2013 : 1 503 960 \$)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

| | 2014 | 2013 |
|-------------------|------------|--------------|
| Moins de 90 jours | 658 | 1 713 |
| De 90 à 365 jours | 194 | 207 |
| | 852 | 1 920 |

L'échéance des intérêts courus est de moins de 6 mois.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme comprennent des dépôts à terme hautement liquides auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses placements à court terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses placements à court terme.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. L'emprunt bancaire est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



DÉVELOPPEMENT DURABLE : SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, afin de contribuer à sa mise en œuvre progressive.

Le gouvernement du Québec a autorisé le 29 février 2013 par décret (no 136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la Société du Grand Théâtre de Québec a donc été reconduit avec des ajouts ou modifications jusqu'au 31 mars 2015.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite des tableaux du suivi de notre plan.

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

| Action 1 | | |
|---|--|--|
| Objectif organisationnel | | |
| Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</i> | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation; Prendre part à des formations sur le concept de développement durable; Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013</i>; Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. | <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Réalisé</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières. | |
| Cibles | 100% du personnel régulier rejoint (2011) et 75% ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2015). | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> Publication de capsules d'information; Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société aux nouveaux employés; Promotion et participation aux journées et semaines thématiques (<i>Jour de la Terre</i>, Journée de l'environnement dans l'administration publique, Semaine québécoise de réduction des déchets); Participation à la campagne Entraide et à la collecte de denrées; Diffusion sur Internet du Plan d'action de la Société; Participation à des formations sur le développement durable. | |



Sean Mollitt



Louise Lablanc



Louise Lablanc



De gauche à droite: Marco Calliari • Luce Dufault • Festival d'opéra de Québec

| Action 2 | | |
|---|---|-------------------------------------|
| Objectif organisationnel | | |
| Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Informé et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre. | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des documents de sensibilisation et d'information ; Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. | <p>En continu</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser. | |
| Cibles | 75% des fournisseurs et partenaires rejoints (2015). | |
| Résultat de l'année | Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société. | |

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

| Action 3 | | |
|---|--|---|
| Objectif organisationnel | | |
| Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire. | <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire ; Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO², taux d'humidité) ; Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société. | <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Nombre de pratiques et activités d'ici 2015. | |
| Cibles | Élaborer cinq (5) pratiques et/ou activités. | |
| Résultats de l'année | Poursuite de la sensibilisation du personnel ; Poursuite de la conversion des systèmes de contrôle et modernisation des équipements. | |



De gauche à droite: **Nana Mouskouri • Le Théâtre du Trident • Inauguration Mise en lumière du Grand Théâtre de Québec**



L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

| Action 4 | | |
|--|--|---|
| Objectif organisationnel | | |
| Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> . | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions et la mise à jour du cadre de gestion environnementale; • Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables; • Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs; • Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables; • Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation; • Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier; • Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. | <p>Réalisé et en continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Réalisé et en continu</p> |
| Indicateurs | État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. | |
| Cibles | Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et mettre en œuvre cinq (5) mesures ou activités contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et cinq (5) pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2015. | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'achats écoresponsables, regroupement des achats et gestion des biens excédentaires; • Mise en place d'un potager public et remise des récoltes à un organisme communautaire; • Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offres; • Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier et à l'utilisation d'autres moyens de communication; • Gestion des matières résiduelles (récupération des huiles usées, des piles, etc.); • Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents; • Poursuite de la mise en place d'un système de relevé de paie électronique; • Mise en œuvre d'un système de paiement de nos fournisseurs par dépôt direct; • Envoi de factures par voie électronique; • Disposition écologique des appareils électroniques (cellulaires, ordinateurs, etc.). | |



De gauche à droite: **Sugar Sammy • Party de bureau • Premier Ciel présente Harmonium • Cabaret**

L'action 5 répond à l'objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et des services.

| Action 5 | | |
|---|--|---|
| Objectif organisationnel | | |
| Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre. | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie ; • Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique ; • Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit ; • Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvements ; • Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores. | <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique. | |
| Cibles | Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015. | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'installation de fluorescents et d'ampoules à faible consommation énergétique (DEL), d'appareils sanitaires à faible débit ainsi que de détecteurs de mouvements ; • Campagne de sensibilisation auprès des employés ; • Mise en place de directives claires par rapport à l'éclairage de nos Foyers ainsi qu'ajouts de minuteriers. | |

L'action 6 répond à l'objectif gouvernemental 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

| Action 6 | | |
|---|--|---------|
| Objectif organisationnel | | |
| Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique. | Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergies renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées. | Reporté |
| Indicateurs | État d'avancement de l'étude de faisabilité. | |
| Cibles | Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2015. | |
| Résultats de l'année | Nous avons décidé de reporter cette action pour des considérations économiques. Par contre, nous sommes à analyser des possibilités de récupération d'énergie. | |



De gauche à droite : **Quatuor Ébène** • **Patrice Michaud** • **Club musical de Québec** / **Natalie Dessay et Philippe Cassard** • **Pierre Lapointe**

L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

| Action 7 | | |
|---|---|-------------------------------------|
| Objectif organisationnel | | |
| Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité. | <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres ; • Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels. | <p>En continu</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres. | |
| Cibles | Plus de 300 représentations par année réparties en huit (8) disciplines artistiques. | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de divers lieux à l'intérieur et à l'extérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public ; • Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents ainsi qu'avec des organismes culturels de la région. | |

L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

| Action 8 | | |
|---|--|------------|
| Objectif organisationnel | | |
| Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Démocratiser davantage nos lieux de diffusion. | Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journées de la culture, causeries, etc.). | En continu |
| Indicateurs | Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites. | |
| Cibles | Mettre en place deux (2) activités d'ici 2015. | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux Journées de la culture ; • Participation à la Manif d'art ; • Élaboration d'activités avant-spectacle ; • Poursuite de la présentation des spectacles gratuits (Croissants-Musique et Midis Musique). | |



Stéphane Bourgeois



De gauche à droite: Steve Hackett • The Musical Box • Oliver Jones Trio et Josée Aidans

L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL RELIÉ À L'AGENDA 21

Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

| Action 9 | | |
|--|---|--|
| Objectif organisationnel | | |
| Favoriser et promouvoir le rayonnement des arts de la scène dans toute leur diversité. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité des arts de la scène. | <ul style="list-style-type: none"> • Envisager la possibilité d'offrir gracieusement des billets à des groupes ciblés pour des événements particuliers; • Procéder à la réactualisation complète du forfait Foule Cool destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans. | <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p> |
| Indicateurs | Nombre d'initiatives visant à accroître la participation et l'accessibilité du public aux activités culturelles. | |
| Cibles | Mettre en place deux (2) mesures d'ici 2015. | |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de forfaits spectacle; • Invitations ciblées à des membres d'organismes à but non lucratif; • Invitations à des groupes ciblés aux générales et répétitions (OSQ, Opéra, Trident, Casse-Noisette) en collaboration avec nos résidents et partenaires. | |

L'ACTION 10 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

| Action 10 | | |
|--|---|---|
| Objectif organisationnel | | |
| Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement. | | |
| Action | Gestes | Suivis |
| Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel; • Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications; • Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services; • Encourager le partage des connaissances entre employés; • Favoriser l'intégration des nouveaux employés. | <p>En analyse</p> <p>En cours</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> |
| Indicateurs | Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle. | |



De gauche à droite: **Thomas Fersen • Opéra de Québec • Steve Desgagné • Tigran**

| | |
|-----------------------------|--|
| Cibles | Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015. |
| Résultats de l'année | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du parrainage des nouveaux employés ; • Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents ; • Favoriser la participation des employés à des congrès/colloques en tant que participant ou conférencier. |

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

| | |
|--------------------|---|
| Objectif 2 | Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec. |
| Objectif 3 | Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec. |
| Objectif 5 | Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences. |
| Objectif 9 | Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières. |
| Objectif 12 | Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable. |
| Objectif 13 | Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions. |
| Objectif 15 | Accroître le niveau de vie. |
| Objectif 18 | Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux. |
| Objectif 19 | Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones. |
| Objectif 20 | Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité. |
| Objectif 23 | Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable. |
| Objectif 27 | Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population. |
| Objectif 29 | Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail. |



De gauche à droite: **Galas Grand Rire • Ne me quitte pas: un hommage à Jacques Brel • Yoav**

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

| | |
|--------------------|--|
| Objectif 11 | Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services. |
| Objectif 16 | Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables. |
| Objectif 17 | Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé. |
| Objectif 22 | Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. |
| Objectif 25 | Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions. |

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs :

| | |
|--------------------|--|
| Objectif 10 | Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services. |
| | Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : <i>appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.</i> |
| Objectif 26 | Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. |
| | Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : <i>démocratiser davantage nos lieux de diffusion</i> contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental. |



Hélène Bouffard

Yves Charlebois-Beliveau

De gauche à droite: **Les Denis Drolet • OSQ en répétition • Les Grands Explorateurs**



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2013-2014, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts ainsi qu'à une révision du niveau de financement visé pour tenir compte des reclassifications de certains biens et services et des changements d'estimations. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

| | MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF | DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE | MODE D'INDEXATION DU TARIF | REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS | COÛTS DES BIENS ET SERVICES | NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT | NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ | ÉCART | JUSTIFICATION DE L'ÉCART |
|---|------------------------------|--|----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------|-------|--------------------------|
| Revenus provenant de la tarification | | | | | | | | | |
| Billetterie | Valeur marchande | 20 juin 2013 | Refixation | 1 529 787 | 3 044 287 | 50% | 51% | -1% | (1) |
| Main d'œuvre scénique | Coût | 20 juin 2013 | Refixation | 1 119 116 | 2 412 467 | 46% | 47% | -1% | (1) |
| Location de salles | Valeur marchande | 20 juin 2013 | Refixation | 1 000 876 | 1 535 936 | 65% | 62% | -2% | (1) |
| Stationnement | Valeur marchande | 20 juin 2013 | Refixation | 234 305 | 370 313 | 63% | 65% | -1% | (1) |
| Services à la clientèle | Valeur marchande | 20 juin 2013 | Refixation | 74 523 | 89 313 | 83% | 83% | -1% | (1) |
| Location de locaux | Coût | 20 juin 2013 | Refixation | 26 024 | 40 143 | 65% | 72% | -1% | (2) |
| TOTAL | | | | 3 984 631 | 7 492 459 | | | | |

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Subventions | 2 755 000 |
| Fonds des immobilisations | 4 455 052 |
| Présentation de spectacles | 1 254 729 |
| Fonds de développement culturel | - |
| Commandite | 96 000 |
| Intérêts et frais d'administration | 34 350 |
| Échanges | 25 469 |

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

| | |
|---|-------------------|
| Présentation de spectacles | 3 068 253 |
| Locaux du Conservatoire de musique de Québec | 1 210 119 |
| Fonds de développement culturel | 22 735 |
| Échanges | 25 469 |
| Activités gratuites | 35 642 |
| Fonds des immobilisations | - |
| TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS | 12 605 231 |

Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas :

Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

Note

(1) Les écarts sont non significatifs.

(2) Même s'il s'agit d'un écart défavorable de 7%, l'impact de cet écart en valeur absolue est marginal.



EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. En 2013-2014, le Grand Théâtre a continué d'appliquer la politique linguistique en vigueur depuis le 13 novembre 2012.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société. Elle répond aux questions des employés concernant l'usage de la langue et les sensibilise à l'importance d'utiliser un français exemplaire.

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES

La politique budgétaire sur la réduction et le contrôle des dépenses, approuvée par le conseil d'administration le 26 août 2010 et entérinée par le gouvernement le 16 février 2011, prévoyait les mesures suivantes :

- une réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative devant atteindre au moins 10% au terme de l'exercice financier 2013-2014, y inclus une cible spécifique de réduction de 25% des dépenses de publicité, de formation et de déplacement dès l'exercice 2010-2011 ;
- une réduction de l'équivalent de 1% de la masse salariale dès l'exercice financier 2010-2011 ; cette réduction devra être récurrente et augmenter annuellement du même montant jusqu'à l'exercice 2013-2014.

Les résultats attendus de ces mesures et les résultats atteints après la quatrième et dernière année d'application sont les suivants :

| | Cible de réduction à terme | Réduction cumulative réalisée depuis le début de l'exercice 2011 |
|--|----------------------------|--|
| Dépense de fonctionnement de nature administrative | 116 200 \$ | 116 200 \$ |
| Dépenses de publicité, formation et déplacement | 32 600 \$ | 36 500 \$ |
| Rémunération | 107 100 \$ | 281 700 \$ |

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2013-2014, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à l'information.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2013-2014.

PARTENAIRES FINANCIERS

La Capitale groupe financier,
partenaire de saison du Grand Théâtre

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Les Brasseurs du Nord inc.

Sylvestre Vins et Spiritueux inc.

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Lœws Le Concorde

Auberge L'Autre Jardin

CFOM

FM93

Voir

Le Journal de Québec

Le Soleil

Société Radio-Canada

Musique Richard Gendreau

CJSQ

Cinéma Le Clap

Télé-Québec

Cogéco Métromédia



Grand Théâtre de Québec

Québec 

269, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B3

grandtheatre.qc.ca

